

Nouvelles de l'activité des sociétés

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **30 (1922)**

Heft 7

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

là que des chrétiens, car on négligea de dénombrer les Turcs. A notre visite, la morgue présentait un aspect vraiment terrifiant: qu'on se représente une maison dans laquelle on jetait pêle-mêle les cadavres auxquels on avait préalablement enlevé les quelques vêtements qui les recouvraient encore. Lors de notre visite, cette morgue était remplie d'un monceau de cadavres, et ce n'étaient que les morts d'un jour!

Qu'on songe aussi que les défroques innommables enlevées aux morts étaient immédiatement portées par les vivants! Qu'importait qu'elles fussent souillées par les déjections dysentériques, pleines de vermine aussi! Elles ne subissaient ni la-

vage ni désinfection avant de recouvrir les morts de demain!

J'ose me dispenser de parler du cimetière qui ne fut qu'un foyer nauséabond puisqu'une mince couche de sable recouvrait seule les cadavres, et que la nature rocheuse de l'île ne permettait pas de faire des fosses. On peut facilement s'imaginer les odeurs épouvantables qui, par les fortes chaleurs d'été, se dégagent de ce charnier. On nous a raconté qu'au début on avait mis sur les tombes des croix de bois, tout au moins pour les prisonniers chrétiens, mais l'hiver venu, on les avait volées pour avoir un peu de bois de chauffage! *(A suivre.)*

Nouvelles de l'activité des sociétés

Neuchâtel, samaritains. — Le 29 mai dernier, les deux sections de la ville étaient convoquées en exercice mixte pour exécuter quelques travaux en vue de la journée cantonale. Une soixantaine de membres étaient présents à l'Annexe du Collège des Terreaux et recevaient des instructions relatives à l'exercice, lorsque l'alarme fut donnée qu'un grave accident venait de se produire au contour de la rue des Terreaux. Un camion automobile transportant une société venait de se renverser à la suite d'une brisure d'essieu. On annonçait plusieurs blessés qu'on avait transportés dans la cour du collège et on demandait du secours aux samaritains.

Bien qu'au premier moment, une certaine agitation parcourut les rangs, surtout chez les samaritaines, tout le monde descendit en bon ordre chargé du matériel de pansements que chacune avait reçu et l'étonnement éprouvé en constatant qu'on n'avait devant soi que des pseudo-blessés ne se manifesta que par des sourires... Les moniteurs et monitrices avaient combiné en secret un exercice-alarme!

Néanmoins, tout se passa d'une façon tout à fait sérieuse: les pansements furent faits à la satisfaction de la directrice de l'exercice, M^{lle} Weibel. La chaîne de brancardiers s'organisa avec ordre, et bien des passants s'arrêtèrent perplexes et angoissés en voyant avec quels soins

et précautions des blessés couverts de pansements étaient transportés, on ne savait où, ni à la suite de quel accident! Somme toute, sauf ici et là quelques hésitations et, partant, un peu de bruit, le travail fut bon et les organisateurs se déclarèrent contents.

Il serait utile de multiplier de semblables exercices afin d'être toujours prêts à parer à toute éventualité. B. S.

Genève, Alliance suisse des gardes-malades.

— *Transferts* de la section de Bâle, Bürger-spital, sœur Käthe Frauenfelder; de la section de Berne, sœur Elsa Buser.

Admission définitive: sœur Jeanne Janssen.

Demandes d'admission: M^{lle} Louise Groubel, garde-malade, 1890, de Gland (Vaud); M^{lle} Henriette Frey, garde-malade, 1873, de Mönchenstein (Bâle); M^{lle} Fernande Chapelon, garde-malade, 1894, de Genève.

Neuchâtel, section de l'Alliance des gardes-malades.

— Dans sa séance du 15 juin, le comité a pris connaissance de la démission de M^{lle} R. Bucher, à Bruxelles. Il a inscrit comme candidates: M^{lle} Julia Hess, garde-malade, 1898, à Neuchâtel; M^{lle} Blanche Jacot, garde-malade, 1894, à Neuchâtel, et admis définitivement comme membre de la section: M^{lle} Marthe Strohhecker, garde-malade, 1890, à Peseux.